|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe Consultatif des Radiocommunications Genève, 22-24 mai 2013** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document RAG13-1/4-F** |
| **19 avril 2013** |
| **Original: anglais** |
| Corée (République de) | |
| Propositions visant à mettre à jour les «lignes directrices relatives aux méthodes de travail de l'assemblée des radiocommunications, des commissions d'études des radiocommunications et des groupes associés»  et améliorations apportées à l'accessibilité  à ces informations | |

# 1 Introduction

Il y a lieu de prendre des mesures en ce qui concerne les lignes directrices relatives aux méthodes de travail, pour tenir compte des résolutions de l'Assemblée des radiocommunications tenue en janvier 2012, dans l'intérêt des délégués aux réunions de l'UIT-R.

Il convient de noter que, pour les nouveaux délégués, il arrive que des renseignements utiles sur les réunions figurant sur les pages web de l'UIT-R ne soient pas faciles à trouver.

# 2 Mise à jour des lignes directrices relatives aux méthodes de travail

Les méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications (AR) et des commissions d'études des radiocommunications font l'objet de la Résolution UIT-R 1-6, qui fait mention des lignes directrices établies par le Directeur. Ces lignes directrices donnent des renseignements complémentaires détaillés sur les méthodes de travail.

Conformément à ladite Résolution, le Directeur du Bureau des radiocommunications est autorisé, en étroite collaboration avec le GCR si nécessaire, à revoir à intervalles réguliers les lignes directrices en question.

A cet égard, il est nécessaire que le BR revoie l'édition actuelle des «Lignes directrices relatives aux méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études des radiocommunications et des groupes associés» ([Circulaire administrative CA/177](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0177), 2008), afin de tenir compte des résultats de l'AR-12, par exemple de la suppression de la Résolution UIT-R 45 (Application d'une variante de la procédure d'approbation (AAP) des Recommandations) par l'AR‑12, citée dans les lignes directrices.

# 3 Amélioration de l'accessibilité sur le web aux renseignements utiles, notamment aux lignes directrices relatives aux méthodes de travail

Si l'on retrace l'historique des lignes directrices (voir l'Annexe), on constate que la deuxième édition de ces lignes directrices (Circulaire administrative [CA/13](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0013), 1995) contient des annexes utiles portant par exemple sur le «Format des contributions», le «Format des Recommandations UIT-R», etc. Ces Annexes ont été supprimées dans la troisième édition des lignes directrices (Circulaire administrative [CA/106](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0106), 2001) et la dernière édition a également été publiée sans les annexes. Or, le «Format des contributions» et le «Format des Recommandations UIT-R» constituent toujours des éléments d'information précieux pour les nouveaux délégués lorsqu'ils élaborent des contributions pour les réunions de l'UIT-R. En conséquence, il conviendrait d'envisager de communiquer ces renseignements aux délégués aux réunions de l'UIT-R.

– Il semble que le format des contributions soit simplifié dans le gabarit des contributions et ne puisse être aisément consulté sur la page web de l'UIT-R. Il serait bon que le gabarit des contributions donne également un exemple du format des contributions analogue à la deuxième édition des lignes directrices.

– Le format des Recommandations est actuellement à l'examen au sein du Groupe de travail par correspondance du GCR. Il serait opportun, à l'issue de cet examen, de communiquer aux participants futurs la décision finale quant au format des Recommandations.

Les lignes directrices elles-mêmes donnent également des renseignements essentiels et d'une grande utilité pour l'Assemblée des radiocommunications (AR), les commissions d'études des radiocommunications et les groupes associés. A l'heure actuelle, seule la page web principale (<http://www.itu.int/ITU-R/index.asp?category=study-groups&rlink=rsg&lang=en>) des commissions d'études de l'UIT-R contient des liens rapides permettant d'accéder à la version la plus récente des lignes directrices, sous «Méthodes de travail et liaison avec d'autres organisations», alors que les pages web principales de chaque commission d'études et des groupes qui lui sont subordonnés ne contiennent pas de tels liens. Afin de permettre aux participants, notamment aux nouveaux participants aux réunions de l'UIT-R, d'avoir aisément accès à ces renseignements, il serait préférable de fournir ce lien rapide sur les pages web principales de chaque commission d'études et des groupes qui lui sont subordonnés à titre d'information générale. En outre, il est nécessaire que le lien rapide donne également accès non seulement à la version la plus récente, mais aussi à la version précédente des lignes directrices, comme d'autres documents établis par l'UIT-R. On trouvera dans l'Annexe au présent document un exemple de texte à faire figurer sur la page web.

Il serait particulièrement utile et commode, pour les nouveaux participants à une réunion d'un groupe de travail, d'avoir accès aux lignes directrices relatives aux méthodes de travail, au gabarit de la contribution et au format des Recommandations, sous la rubrique «Informations générales» de la page principale de chaque groupe de travail.

# 4 Propositions

La République de Corée soumet les propositions suivantes aux participants:

• Le GCR à sa 13ème réunion invite le Directeur à examiner et à mettre à jour les lignes directrices figurant actuellement dans la Circulaire administrative [CA/177](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0177) (2008).

• Le GCR à sa 13ème réunion invite le Directeur à fournir des liens rapides vers les lignes directrices, y compris vers l'historique des révisions apportées comme indiqué dans l'Annexe, ainsi que vers le gabarit de la contribution et le format de la Recommandation sous la rubrique «Informations générales» de la page web principale de chaque groupe de travail et de chaque commission d'études, afin d'améliorer l'accessibilité aux renseignements particulièrement utiles.

**Annexe:** 1

Annexe  
  
Exemple de texte devant figurer sur une page web concernant  
les lignes directrices relatives aux méthodes de travail

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Date | Numéro du Document | Source | Titre | Observations |
| 16.03.1992 | CA/360 | Directeur du BR | Lignes directrices relatives à l'Assemblée des radiocommunications et aux réunions des commissions d'études et à la documentation connexe | 1ère édition |
| 24.02.1995 | [CA/13](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0013) | Directeur du BR | Lignes directrices relatives à l'Assemblée des radiocommunications et aux réunions des commissions d'études ainsi qu'à la documentation connexe | 2ème édition |
| 10.10.2001 | [CA/106](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0106) | Directeur du BR | Projets de lignes directrices relatives aux méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études des radiocommunications et des groupes associés | 3ème édition |
| 01.05.2002 | [CA/117](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0117) | Directeur du BR | Version révisée des lignes directrices relatives aux méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études et des groupes associés | 4ème édition |
| 30.06.2004 | [CA/140](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0140) | Directeur du BR | Révision des lignes directrices relatives aux méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études des radiocommunications et des groupes associés | 5ème édition |
| 21.12.2005 | [CA/155](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0155) | Directeur du BR | Révision des lignes directrices relatives aux méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études des radiocommunications et des groupes associés | 6ème édition |
| 26.11.2008 | [CA/177](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=R00-CA-CIR-0177) | Directeur du BR | Révision des lignes directrices relatives aux méthodes de travail de l'Assemblée des radiocommunications, des commissions d'études des radiocommunications et des groupes associés | 7ème édition |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_